

# Document de travail

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

n° 9 - Novembre 2013



## Disparités sociales et alimentation

**Céline Laisney** Chargée de mission - Veille Centre d'études et de prospective<sup>1</sup>

Alors que l'on aurait pu penser que l'essor de la consommation de masse se traduirait par une relative uniformisation des habitudes alimentaires, on observe encore des différences notables entre les consommations des différentes catégories sociales : l'alimentation pèse plus lourd dans le budget des ménages les plus modestes et les produits les plus consommés ne sont pas les mêmes. Ainsi, les cadres (et les personnes appartenant au décile de revenu le plus élevé) mangent davantage de fruits et légumes et de poisson, tandis que les ouvriers consomment plus de pommes de terre ou de riz. Les achats de produits sous signes de qualité, tels les produits biologiques ou équitables, sont assez nettement corrélés au niveau de revenu. En revanche, la consommation de viande ou de produits transformés (surgelés, plats cuisinés, etc.), autrefois réservée aux couches favorisées, s'est largement diffusée. Au-delà des produits consommés, on observe aussi que les individus aux revenus les plus élevés déjeunent ou dînent plus souvent en dehors de leur domicile, sont plus souvent adhérents d'une AMAP et sont plus nombreux à faire leurs courses sur Internet. À l'inverse, les moins aisés s'approvisionnent plus fréquemment en *hard discount*. Quant à l'obésité, elle touche deux fois plus les ouvriers que les cadres en 2012. Si ces différences sont le résultat logique des contraintes budgétaires pesant sur les plus modestes, elles résultent également de valeurs et de normes propres à chaque groupe social.

Mots clés : comportements alimentaires, différences sociales, revenu, France

Ce document de travail ne représente pas nécessairement les positions officielles du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF). Il n'engage que son auteur. L'objet de sa diffusion est de stimuler le débat et d'appeler commentaires et critiques.

<sup>1.</sup> L'auteur remercie les membres de la section « Économie et sociologie » de l'Observatoire de l'alimentation pour leurs remarques et compléments, et notamment Christian Melani (FranceAgriMer), Pierre Combris (INRA), Nicolas Bricas (CIRAD) et Jean-Pierre Poulain (Université Toulouse II-Le Mirail).

### **SOMMAIRE**

Introduction	3
1- Part de l'alimentation dans le budget des ménages et produits consommés	4
1.1 - Une part variable dans le budget des ménages	4
1.2 - Des produits qui restent des « marqueurs sociaux »	5
1.3 - Adéquation aux recommandations nutritionnelles et diversité alimentaire	10
1.4 - Surpoids et obésité	11
1.5 - Différences dans le niveau de transformation des produits	12
1.6 - La consommation de produits labellisés reste marquée socialement	13
2 - Les pratiques alimentaires	15
2.1 - Nombre et structure des repas	16
2.2 - Temps consacré aux repas et leurs horaires	17
2.3 - Temps consacré à la cuisine	18
2.4 - Repas pris à l'extérieur du foyer	18
2.5 - Lieux d'achats	19
3 - Les représentations et les normes associées à l'alimentation	21
3.1 - Alimentation et systèmes de valeurs	21
3.2 - Les normes de corpulence	21
3.3 - Perception des recommandations nutritionnelles	21
Conclusion	23

#### Introduction

Lorsqu'on s'intéresse aux comportements alimentaires, on s'aperçoit qu'il est impossible de parler d'un mangeur unique, ou même d'un mangeur « moyen », tant sont variées les situations sociales ainsi que les situations individuelles. De nombreux paramètres conditionnent en effet les choix des produits, ainsi que leurs modalités de préparation et de consommation, parmi lesquels le sexe, l'âge, la génération, le lieu de résidence (avec notamment la distinction urbain/rural), l'appartenance à un groupe social ou le niveau de revenu.

Le sociologue Maurice Halbwachs, dans ses travaux sur la classe ouvrière<sup>2</sup>, avait déjà mis en évidence, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les liens entre classes sociales et niveaux de consommation de produits alimentaires comme la viande, le pain, le beurre ou les légumes. D'autres sociologues, comme Pierre Bourdieu<sup>3</sup> et Claude Grignon<sup>4</sup>, ont poursuivi et approfondi ces réflexions.

Alors que l'on entend parfois dire que l'essor de la consommation de masse, à l'œuvre depuis la Seconde Guerre mondiale, se serait traduit par une uniformisation des habitudes alimentaires, ce document montre que cela est loin d'être le cas. Que l'on se penche sur les diverses enquêtes statistiques sur la consommation alimentaire, ou sur des travaux de nature plus qualitative sur les conduites sociales et culturelles, on observe que les différences sociales persistent. Elles se lisent dans la part consacrée à l'alimentation dans le budget des ménages, dans le choix des produits consommés ou encore dans la qualité variable de ces produits, en termes gustatifs comme au sens de « produits sous signe de qualité » (produits biologiques, équitables, etc.) (partie 1). Par ailleurs, les disparités sociales structurent toujours les pratiques alimentaires (où et quand on mange, avec qui - partie 2), ainsi que les représentations associées à l'alimentation et aux normes de corpulence (partie 3).

#### Encadré 1 : Remarques méthodologiques

Ce document de travail porte sur les *différences* sociales en matière d'alimentation et non sur les *inégalités* sociales : l'objectif est d'observer de manière objective les écarts qui existent entre catégories professionnelles ou niveaux de revenu, sans porter de jugement sur le caractère subi ou injuste de ces écarts, ni sur l'opportunité de les réduire.

Le parti pris est également de ne pas focaliser l'attention sur les populations les plus défavorisées ou en situation de précarité, mais de prendre en compte l'ensemble de la stratification sociale, telle qu'elle est appréhendée par la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. Quoiqu'imparfaite et critiquée<sup>5</sup>, cette nomenclature est en effet la plus fréquemment utilisée dans les enquêtes disponibles, qu'elles soient issues de la statistique publique, des études de marketing ou des instituts de sondage (avec parfois des regroupements, peu solides méthodologiquement, en « CSP + » et « CSP - »).

L'autre variable retenue pour rendre compte des différences sociales est le niveau de revenu, généralement par unité de consommation, pour tenir compte de l'impact de la taille des ménages.

Si certains travaux analysés ici permettent de croiser ces variables avec les autres critères déterminants de la consommation alimentaire comme l'âge, le sexe, le lieu de résidence, le niveau de diplôme, comme dans l'enquête Budget des familles de l'Insee, d'autres études ne permettent d'analyser les disparités que selon une ou deux dimensions.

<sup>5.</sup> Pierru E., « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », Revue française de science politique, 2008/3, http://www.cairn.info/revue-française-de-science-politique-2008-3-page-457.htm

<sup>2.</sup> Halbwachs M., La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines, Alcan, Paris, 1913.

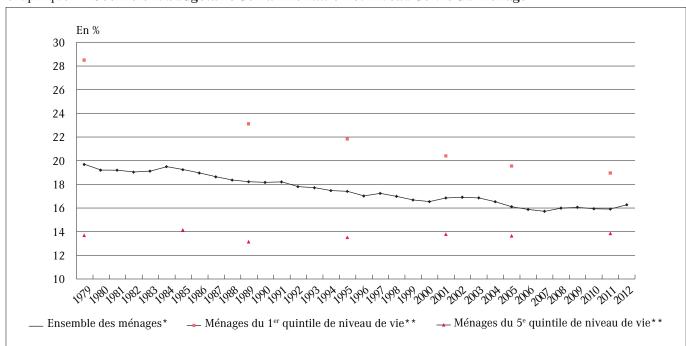
<sup>3.</sup> Bourdieu P., La Distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

<sup>4.</sup> Grignon C., Grignon C., « Styles d'alimentation et goûts populaires », Revue française de sociologie, 1980, pp. 531-569.

#### 1 - Part de l'alimentation dans le budget des ménages et produits consommés

#### 1.1 - Une part variable dans le budget des ménages

Même s'il n'occupe plus la première place, le poste alimentation, avec 13,6 % du budget des ménages en 2011, reste l'un des plus importants, derrière les postes « Logement, chauffage, éclairage » (25,3 %) et « Transports » (14,5 %)6. Il reflète de diverses manières les différences sociales. En premier lieu, plus les ménages sont pauvres, plus la part de leur budget consacrée à l'alimentation est élevée, illustrant la loi d'Engel<sup>7</sup>. Ainsi, les 20 % de ménages les plus modestes (ceux dont le niveau de vie se situait dans le premier quintile de niveau de vie) consacraient, en 2011, 19 % de leur budget à l'alimentation, tandis que pour les 20 % les plus aisés (le cinquième quintile de niveau de vie), cette part n'était que de 13,8 % (Insee, Enquêtes Budget de famille<sup>8</sup>). Mais alors qu'une certaine convergence était à l'œuvre sur le long terme, l'écart entre les deux quintiles de revenu extrêmes passant de 14,8 points à 6 points entre 1979 et 2005, ce rapprochement s'est ralenti ces dernières années (graphique 1).



Graphique 1 - Coefficient budgétaire de l'alimentation et niveau de vie du ménage

Source : (\*) Insee - Comptes nationaux hors loyers imputés et hors SIFIM ; (\*\*) Insee - Enquêtes Budget de famille. Données recalées sur les comptes nationaux ; données provisoires pour 2011

Si l'on raisonne en termes de PCS, on retrouve un écart similaire : la part du budget consacrée à l'alimentation (produits alimentaires et boissons non alcoolisées hors restauration) des cadres était, en 2006, de 12,4 %, tandis que celle des ouvriers était de 15,9 %. Sur le long terme, il se réduit également : il était de 11 points en 1979, contre 3,5 points en 2006.

Mais si la part du budget est moins élevée à mesure qu'on monte dans l'échelle sociale, le montant consacré, lui, augmente tout de même : si les Français déclarent, en mars 2013, dépenser chaque mois en moyenne 396 euros pour l'alimentation (y compris cantines et pauses-déjeuner, hors sorties au restaurant), les plus aisés (revenus de

<sup>6.</sup> Coefficient budgétaire du poste « Alimentation et boissons non alcoolisées », source Insee - Comptes nationaux base 2005 (ne comprend pas la restauration hors domicile) http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\_id=0&ref\_id=NATFPS05116

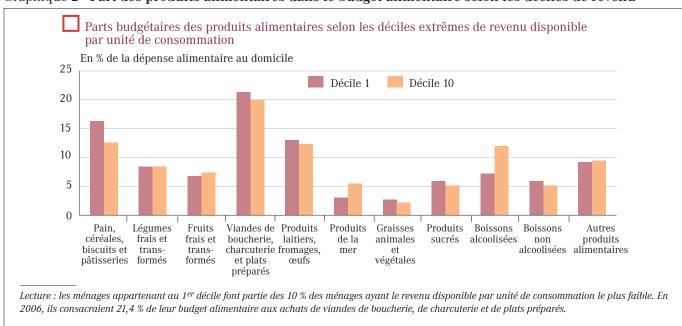
<sup>7.</sup> Loi établie par Ernst Engel, statisticien prussien du XIX<sup>e</sup> siècle, selon laquelle lorsque le revenu augmente, les dépenses alimentaires augmentent également, mais moins vite que le revenu, ce qui signifie que leur part diminue dans le total des dépenses de consommation.

plus de 3 500 euros nets mensuels) déboursent 539 euros, quand les plus modestes (revenus de moins de 1 000 euros nets) dépensent 222 euros<sup>9</sup>.

#### 1.2 - Des produits qui restent des « marqueurs sociaux »

Au-delà de cette charge plus ou moins importante dans le budget, on sait que plusieurs produits fonctionnent comme de véritables « marqueurs sociaux ». On le voit notamment à travers différents indicateurs et plusieurs enquêtes.

En termes de coefficients budgétaires tout d'abord, qui mesurent la part de chaque type d'aliment dans le budget consacré à l'alimentation à domicile. Dans l'enquête Budget des familles de l'Insee, les postes traditionnellement sous-représentés chez les ménages les plus pauvres sont les poissons et produits de la mer, les boissons alcoolisées, les fruits frais et transformés. À l'inverse, les produits surreprésentés chez ces ménages sont les produits céréaliers, les corps gras et les viandes (graphique 2).



Graphique 2 - Part des produits alimentaires dans le budget alimentaire selon les déciles de revenu

Champ: France métropolitaine.

Source : Caillavet F., Lecogne C., Nichèle V. « La consommation alimentaire : des inégalités persistantes mais qui se réduisent » in Insee, *Cinquante ans de consommation en France*, 2009. Données Insee Budget de famille 2001 et 2006

Entre catégories socioprofessionnelles, les écarts sont en général plus accentués. Les cadres consacrent une part de leur budget alimentaire aux produits de la mer, aux fruits et aux boissons alcoolisées très supérieure à celle qu'y consacrent les ouvriers.

On retrouve également des différences au sein même des types de produits : ainsi, les ménages modestes n'achètent pas les mêmes variétés d'huile que les ménages aisés (davantage d'huile de colza pour les premiers, d'huile d'olive pour les seconds).

Les disparités apparaissent également au niveau des quantités consommées, telles que relevées à travers les « carnets de consommation », comme dans l'enquête CCAF (Comportements et consommations alimentaires en France)

<sup>9.</sup> Les Français et leur budget dédié à l'alimentation, Le Sofinscope - Baromètre OpinionWay pour SOFINCO, enquête réalisée en mars 2013.

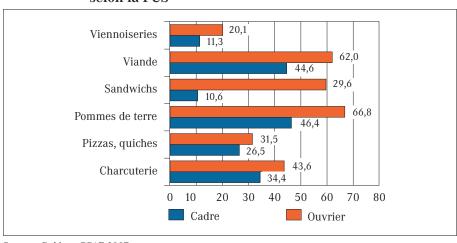
du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Selon CCAF 2007<sup>10</sup>, la quantité d'aliments et de boissons consommés par jour est significativement différente selon la PCS. Les cadres consomment ainsi sensiblement plus de fruits, de légumes et de poissons que les ouvriers (graphique 3) :

19,3 Riz et semoule 29,5 Poissons, crustacés 38,2 Soupes 88,8 Fruits 132,0 100,2 Légumes 124.1 80 100 Cadre Ouvrier

Graphique 3 - Quantité d'aliments solides consommés (en g/j) selon la PCS

Source: Crédoc - CCAF 2007

À l'inverse, les ouvriers consomment plus de sandwichs, de viennoiseries, de pommes de terre ou encore de viande (graphique 4) :



Graphique 4 - Quantité d'aliments solides consommés (en g/j) selon la PCS

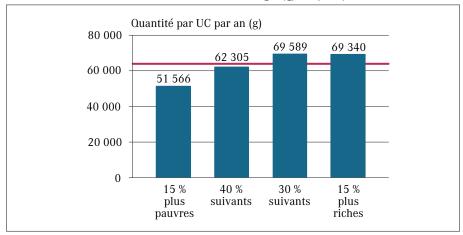
Source : Crédoc - CCAF 2007

Cette approche par les PCS peut être complétée par celle reposant sur les « différences de revenu ». Les travaux de l'INRA <sup>11</sup> à partir des données 2007 de consommation Worldpanel, sur les achats de 2 765 ménages, confirment ainsi que l'effet du revenu (estimé net des effets d'âge et de composition du ménage) est significatif dans la consommation de légumes : les 15 % les plus riches achètent plus de 12 kg/UC/an (UC : unité de consommation) de légumes de plus que les plus modestes, la moyenne étant de 64 kg de légumes par UC et par an (voir graphique 5).

<sup>10.</sup> Hebel P. (dir), Comportements et consommations alimentaires en France, Paris, Lavoisier, 2012.

<sup>11.</sup> Plessz M., Gojard S., La consommation de légumes des ménages français : préparation domestique ou achats de produits transformés, Working Paper ALISS 2010-07, octobre 2010.

Graphique 5 - Quantité totale de légumes achetés selon la situation du ménage (g/UC/an)



Source: Worldpanel 2007

La viande a longtemps symbolisé le pouvoir social, sa consommation étant historiquement l'apanage d'une classe dominante. Mais la tendance s'est inversée, comme en témoignent les plus faibles consommations de produits carnés des cadres et professions libérales par rapport aux ouvriers : 25 g de moins par jour, selon l'enquête CCAF 2007 du Crédoc.

En poussant plus loin cette tendance, aujourd'hui, être végétarien signalerait-il l'appartenance aux couches aisées de la population ? Faute de recensement fiable du nombre de végétariens en France (on estime leur part dans la population entre 1 % et 3 % 12), il est difficile de connaître leurs caractéristiques sociodémographiques.

Toutefois, d'après les recherches d'Arouna Ouédraogo, sociologue à l'INRA, qui a réalisé une étude monographique auprès de clients d'un magasin de produits biologiques de la banlieue Est de Paris entre 1997 et 2003<sup>13</sup>, les cadres, professions intermédiaires et employés seraient surreprésentées dans le végétarisme, alors qu'inversement les artisans-commerçants, chefs d'entreprise et les ouvriers seraient sous-représentés (voir tableau 1).

Tableau 1 - Part des différentes CSP parmi les végétariens enquêtés et dans la population totale de leur département d'origine

	Paris (75)		Seine St Denis (93)		Hauts de Seine (92)		Val de Marne (94)	
	Population totale	Végétariens	Population totale	Végétariens	Population totale	Végétariens	Population totale	Végétariens
Agriculteurs exploitants	0,04		0,03		0,02		0,05	
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7,6	3,9	6,5	1,6	6,5	6,3	6,7	4
Cadres et profess. intellect. supérieures	26,6	32	9,3	41,1	24	18,8	17	28
Professions intermédiaires	13,4	40,8	15,9	35,7	16	43,8	17,3	48
Employés	13	16,5	15,4	17,8	12,8	18,8	14,3	16
Ouvriers	13,9	4,9	33,9	2,3	19,1	12,5	24,6	4
Retraités et autres inactifs	25,5	1,9	19	1,6	21,7	0	20,2	0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Ouédraogo A., « Crise sociale, crise du goût : le végétarisme comme issue. Une étude de cas dans la région parisienne » Inra Sciences Sociales, 2005

<sup>12.</sup> Baromètre INPES, sondage réalisé par l'institut OpinionWay pour le magazine Terra Eco, mai 2012.

<sup>13.</sup> Ouédraogo A. « Crise sociale, crise du goût : le végétarisme comme issue. Une étude de cas dans la région parisienne », INRA Sciences Sociales, 2005, 4 p.

Le cas de la consommation de vin est particulier : alors que celle-ci était fortement ouvrière et agricole, au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle concerne plus souvent les classes supérieures aujourd'hui : 61 % des cadres et professions libérales consommaient régulièrement du vin pendant la semaine en 2007, alors que c'était le cas de seulement 40 % des employés et 46 % des ouvriers. Ceci s'explique notamment par la plus forte sociabilité de ces PCS et leur fréquentation plus importante des restaurants<sup>14</sup>. Les ouvriers sont plus souvent consommateurs de bière en revanche<sup>15</sup>.

Les résultats récents de l'enquête Nutrinet<sup>16</sup> confirment que la consommation d'alcool est plus élevée chez les cadres que chez les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers, et qu'elle augmente aussi avec le revenu.

Les différences sociales en matière d'alimentation apparaissent tôt, elles sont visibles dès l'enfance et l'adolescence puisqu'elles résultent en grande partie du processus de socialisation familiale. Un rapport de l'ANSES<sup>17</sup> de décembre 2012, à partir des données de l'étude nationale INCA 2 (2006-2007), montre que ceux appartenant à des familles de niveau socioéconomique bas <sup>18</sup> consomment moins de fruits et légumes et moins de yaourts, tandis qu'ils consomment plus de boissons sucrées, de féculents et de lait, et de façon moins marquée plus de viande et de charcuterie. L'écart de consommation quotidien de fruits et légumes entre les catégories de niveaux socioéconomiques extrêmes atteint 75 g (soit environ une portion de fruits et légumes), et 90 ml chez les adolescents pour les boissons sucrées.

En revanche, à l'encontre de certaines idées reçues, on observe une moindre consommation de certains produits sucrés, comme les confiseries et les gâteaux, chez les enfants et adolescents de plus bas niveau socioéconomique (peut-être en raison de leur coût et du fait qu'il s'agit d'aliments non prioritaires).

Pourtant, malgré cela, l'apport énergétique total ne diffère pas selon le niveau socioéconomique du foyer, ni chez les enfants ni chez les adolescents. Enfin, concernant les apports nutritionnels chez les adolescents, les apports en lipides sont plus bas chez ceux de niveau socioéconomique bas, tandis que les apports en glucides y sont plus élevés. Par ailleurs, les apports en glucides complexes sont plus élevés chez les enfants et adolescents de niveau socioéconomique bas.

Outre les différences relatives aux quantités de denrées, des écarts peuvent aussi être constatés en termes de nombre de prises alimentaires. Selon le Baromètre Santé Nutrition 2008 de l'INPES, pour la plupart des groupes d'aliments étudiés, le nombre de prises varie significativement selon le niveau de revenu, les personnes plus aisées ayant une consommation plus fréquente, sauf pour les boissons sucrées (graphique 6).

De nouveau, la corrélation entre le niveau de revenu et la consommation de fruits et légumes est assez nette, de même que la corrélation inverse concernant les boissons sucrées, comme dans le rapport de l'ANSES.

<sup>14.</sup> Crédoc, « Le vin, un produit à risques qui s'embourgeoise », Consommation et modes de vie n° 216, novembre 2008.

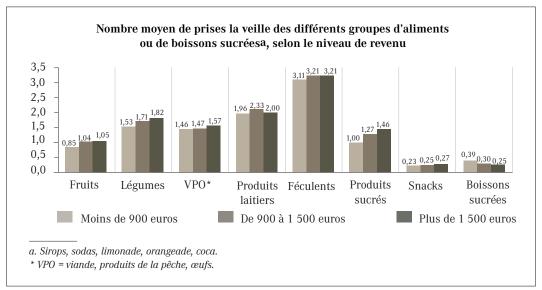
<sup>15.</sup> Baromètre Santé Nutrition 2008 de l'INPES.

<sup>16.</sup> Touvier M. et al., « Déterminants de la consommation de boissons alcoolisées dans l'Étude NutriNet-Santé », Bulletin épidémiologique hebdomadaire, n° 16-17-18. 2013.

<sup>17.</sup> ANSES, Avis et rapport relatifs aux disparités socioéconomiques et aux apports nutritionnels et alimentaires des enfants et des adolescents, 2012 : http://www.anses.fr/fr/content/disparit%C3%A9s-socio%C3%A9conomiques-et-alimentation-des-enfants-et-adolescents-un-%C3%A9tat-des-lieux-sur

<sup>18.</sup> Dans cette étude, l'index de niveau économique est un indicateur composé de plusieurs variables : revenu par unité de consommation, PCS du chef de famille, niveau d'étude et questions sur la perception de la situation financière du ménage, etc.

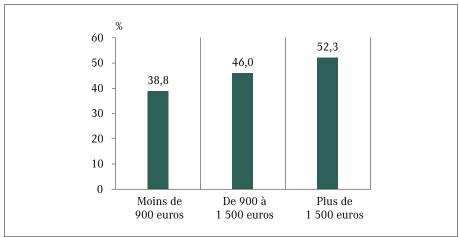
Graphique 6 - Nombre moyen de prises de différents aliments selon le niveau de revenu



Source : Baromètre Santé Nutrition 2008 de l'INPES

Toujours d'après le baromètre INPES, la proportion de personnes ayant consommé du poisson au moins deux fois par semaine au cours des quinze derniers jours (fréquence recommandée par le PNNS) augmente significativement avec le niveau de revenu (graphique 7).

Graphique 7 - Proportion de personnes ayant mangé au moins deux fois du poisson par semaine au cours des quinze derniers jours

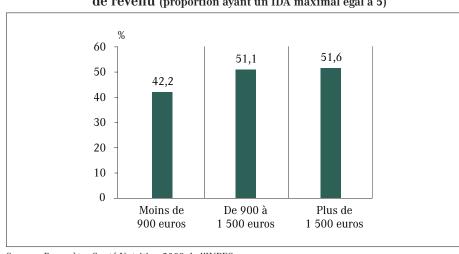


Source : Baromètre Santé Nutrition 2008 de l'INPES

Le fait d'avoir une consommation de fruits et légumes ainsi que de poissons plus importante lorsque l'on s'élève dans l'échelle sociale ou de revenus, que ce soit en quantité ou en fréquence, a des conséquences en quelque sorte « automatiques » sur le respect des recommandations nutritionnelles (consommer au moins 5 fruits et légumes par jour, du poisson deux fois par semaine, etc.).

#### 1.3 - Adéquation aux recommandations nutritionnelles et diversité alimentaire

De nombreuses études épidémiologiques ont mis en évidence de fortes différences sociales en termes d'apports nutritionnels (voir la revue de la littérature de N. Darmon et A. Drewnowski<sup>19</sup>). Le pourcentage de personnes ayant un indice de diversité alimentaire maximal (IDA = 5<sup>20</sup>) varie en effet avec le niveau de revenu, d'après les données de l'INPES (graphique 8).

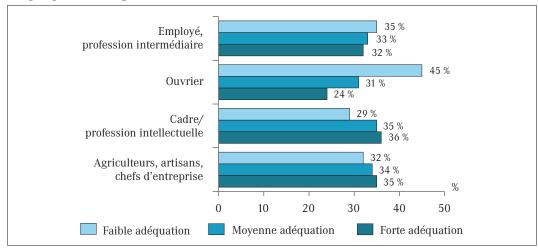


Graphique 8 - Indice de diversité alimentaire la veille selon le niveau de revenu (proportion ayant un IDA maximal égal à 5)

Source : Baromètre Santé Nutrition 2008 de l'INPES

De même, selon le rapport de l'ANSES<sup>21</sup>, chez les enfants et chez les adolescents, l'ANM (adéquation nutritionnelle moyenne) est plus basse lorsque le niveau socioéconomique du foyer est plus bas. Le pourcentage d'enfants atteignant le score maximal de diversité alimentaire est plus élevé chez ceux de niveau socioéconomique élevé (avec 62 à 75 % des enfants de bas niveau socioéconomique atteignant le score maximal et 84 à 87 % chez ceux de niveau socioéconomique élevé). De plus, l'apport en sel est plus élevé chez les adolescents de niveau socioéconomique bas.

Les données collectées dans l'enquête NutriNet-Santé confirment que le pourcentage de sujets tendant vers une meilleure adéquation aux recommandations nutritionnelles du PNNS est plus faible chez les ouvriers (24 %) que chez les cadres et professions intellectuelles (36 %) (graphique 9).



Graphique 9 - Adéquation aux recommandations du PNNS selon la PCS

Source : NutriNet-Santé, novembre 2011

<sup>19.</sup> Darmon N., Drewnowski A., « Does social class predict diet quality? » American Journal of Clinical Nutrition, vol. 87, n° 45, mai 2008.

<sup>20.</sup> L'IDA correspond au nombre de groupes consommés la veille, parmi cinq : fruits, légumes, VPO (viande, poisson, œufs), féculents et produits laitiers.

<sup>21.</sup> Darmon Nicole, Drewnowski Adam, op. cit.

Identiquement, on observe une augmentation du pourcentage de sujets ayant une forte adéquation aux recommandations avec l'élévation du niveau de revenu (voir graphique 10).

Moins de 900 euros par UC Entre 900 euros et 1 200 euros par UC Entre 1 200 euros et 1 800 euros par UC Entre 1 800 euros et 2 300 euros par UC Entre 2 300 euros et 2 700 euros par UC Entre 2 700 euros et 3 700 euros par UC Plus de 3 700 euros par UC 0 10 20 30 40 50 Faible adéquation Moyenne adéquation Forte adéquation

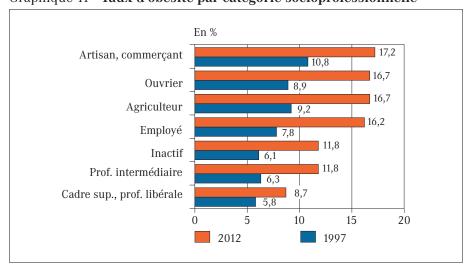
Graphique 10 - Adéquation aux recommandations PNNS selon le niveau de revenu

Source : NutriNet-Santé, novembre 2011

#### 1.4 - Surpoids et obésité

Comme l'écrit Thibaut de Saint Pol, « les différences de pratiques, notamment alimentaires, entre milieux sociaux, se traduisent dans les corps et se donnent à voir quotidiennement dans l'apparence des individus, à la fois marqueur d'appartenance et instrument de distinction »<sup>22</sup>.

En effet, si l'obésité a fortement augmenté en France depuis les années 1980<sup>23</sup>, cette évolution n'a pas touché de manière identique tous les groupes sociaux. L'écart entre les catégories socioprofessionnelles s'est même accru, ainsi que le montre la dernière édition de l'enquête ObÉpi<sup>24</sup> (graphique 11).



Graphique 11 - Taux d'obésité par catégorie socioprofessionnelle

Source : Obépi 2012

<sup>22.</sup> Saint Pol (de) T., « Corpulence, normes et inégalités sociales », Lettre scientifique du Fonds Français Alimentation Santé n° 11, février 2013.

<sup>23. «</sup> L'obésité en France : les écarts entre catégories sociales s'accroissent », Insee Première, n° 1123, 2007. http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1123/ip1123.pdf 24. INSERM/KANTAR Health/Roche, Obépi 2012. Enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité, 60 p. http://www.roche.fr/content/dam/corporate/roche\_fr/doc/obepi\_2012.pdf

L'obésité touche, en 2012, deux fois plus les ouvriers que les cadres et professions libérales. Mais les écarts sont encore plus spectaculaires lorsque l'on considère les revenus du foyer (graphique 12).

5 301 et plus 7,0 De 3 801 à 5 300 8,8 De 3 001 à 3 800 11,9 De 2 701 à 3 000 15,3 De 2 301 à 2 700 16,1 De 1 901 à 2 300 16,2 De 1 501 à 1 900 18,8 De 1 201 à 1 500 19,4 De 900 à 1 200 22.8 Moins de 900 euros net 25,6 0 5 10 15 20 25 30

Graphique 12 - Taux d'obésité selon les revenus mensuels du foyer

Source: Obépi 2012

Or, le risque d'être traité pour hypertension artérielle est multiplié par 2,3 chez les sujets en surpoids et par 3,6 chez les personnes obèses par rapport aux sujets de corpulence normale. De même, près de trois fois plus de personnes déclarent un diabète en cas de surpoids, sept fois plus en cas d'obésité.

On passe alors des différences sociales, résultantes de choix ou de contraintes (budgétaires ou de temps), aux inégalités de santé. Celles-ci justifient les interventions publiques pour favoriser, notamment auprès des personnes appartenant aux catégories sociales moins favorisées, une alimentation équilibrée : la mesure 1 de l'axe 1 du troisième Programme national nutrition santé (PNNS) 2011-2015 consiste précisément à « Mettre en place des interventions spécifiques pour réduire les inégalités sociales de santé en matière nutritionnelle »<sup>25</sup>. La justice sociale est également l'une des trois priorités du Programme national pour l'alimentation (PNA)<sup>26</sup> dont des mesures visent notamment à améliorer l'offre alimentaire à destination des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Promouvoir les aliments de bonne qualité nutritionnelle, les rendre plus accessibles est en effet nécessaire pour effacer les écarts importants, en termes d'adéquation aux recommandations, qui s'observent encore entre groupes sociaux ou entre niveaux de revenu. Mais un travail sur les représentations, qui structurent en profondeur les comportements, est également indispensable pour atteindre les résultats escomptés.

#### 1.5 - Différences dans le niveau de transformation des produits

Les différences sociales ne se lisent pas que dans les types de produits consommés et dans la corpulence des mangeurs ; elles concernent aussi le degré de transformation des produits achetés. Alors que les produits transformés (surgelés, conserves, plats cuisinés, salades en sachet, etc.) étaient, à l'origine, l'apanage des classes supérieures, une étude de l'INRA<sup>27</sup>, basée sur les données d'achats 2007 du panel de consommation Worldpanel, montre que tel n'est plus vraiment le cas (graphique 13). Ceci s'explique par la baisse du prix relatif des produits industriels, qui les a rendus accessibles à toutes les couches de population.

<sup>25.</sup> http://www.mangerbouger.fr/pnns/pnns-2011-2015.html

<sup>26.</sup> http://alimentation.gouv.fr/politique-alimentation

<sup>27.</sup> Plessz M., Gojard S., op. cit.

les caractéristiques du ménage (g/UC/an) g/UC par an 80 000 60 000 40 000 20 000 0 15 % 40 % 30 % 15 % plus suivants suivants plus pauvres riches Frais Épluché Surgelé cru Potage Cuisiné Conserve

Graphique 13 - Achats de légumes selon le degré de transformation et les caractéristiques du ménage (g/UC/an)

Source : Données - Worldpanel 2007

Plat composé

Aujourd'hui, la part des produits transformés dans le panier de légumes est plus élevée chez les ménages les plus modestes, et celle des produits frais peut être considérée comme un marqueur de la position sociale (y compris en neutralisant l'effet de la variable « âge », tel que cela a été fait dans cette étude).

#### 1.6 - La consommation de produits labellisés reste marquée socialement

Plus encore que pour les types de produits, la qualité des produits, et notamment le fait qu'ils soient labellisés ou qu'il s'agisse de produits sous signe de qualité, différencie les consommateurs.

L'enquête de conjoncture auprès de ménages de l'Insee (CAMME) permet d'observer une relation positive entre le revenu et la déclaration d'achat de produits éco-labellisés²8. En 2011, parmi les ménages du premier décile de revenu (revenu inférieur à 752 € par unité de consommation), seuls 40 % déclaraient consommer au moins un produit éco-labellisé dans le mois alors que c'était le cas de 60 % des ménages disposant d'un revenu au-delà du 9e décile (revenu supérieur à 2 024 € par unité de consommation).

La disparité est aussi marquée par PCS : en 2011, 35 % des ouvriers déclaraient avoir acheté au moins un produit éco-labellisé par mois, cette proportion s'élevant à 64 % chez les cadres supérieurs<sup>29</sup>.

De même, d'après l'*Enquête sur les pratiques environnementales des Français* (SoeS-Ipsos<sup>30</sup>), le revenu est un déterminant puissant de l'achat de produits issus de l'agriculture biologique : un ménage dont le revenu net mensuel est inférieur à  $1\ 200 \le a\ 54\ \%$  de chances en moins de consommer des produits issus de l'agriculture biologique qu'un ménage dont le revenu net mensuel est compris entre  $2\ 000 \le a\ 500$ . Un ouvrier a aussi  $44\ \%$  de chances en moins d'en consommer qu'un employé.

<sup>28.</sup> Tous types de produits, pas uniquement alimentaires.

<sup>29.</sup> CGDD, Les consommateurs face à l'affichage environnemental, Études et documents n° 74, novembre 2012.

<sup>30.</sup> SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010-janvier 2011, cité dans CGDD, « Les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011 », La Revue du CGDD, octobre 2011.

Les catégories socioprofessionnelles supérieures sont en effet plus nombreuses à se déclarer consommatrices de produits biologiques, comme l'indique le Baromètre 2012 de l'Agence Bio<sup>31</sup> (tableau 2).

Tableau 2 - Fréquence de consommation de produits bio en 2012

	Ensemble	CSP +	CSP -
Consommateurs	43 %	55 %	31 %
Tous les jours	8 %	10 %	4 %
Au moins une fois par semaine	15 %	21 %	11 %
Environ une fois par mois	20 %	24 %	15 %
Non consommateurs	56 %	45 %	69 %

NB: Les « CSP + » rassemblent les artisans-commerçants, chefs d'entreprises, cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires. Les « CSP - » rassemblent les ouvriers et employés. Source : Agence Bio. Baromètre 2012

De plus, pour les personnes ayant acheté des produits biologiques l'année précédente, la part du budget alimentaire bio varie également, les consommateurs des « CSP – » étant plus nombreux (les trois quarts) à y consacrer une part réduite (moins de 20 %) (tableau 3).

Tableau 3 - Part du budget alimentaire bio en 2012

	Ensemble	CSP +	CSP -
Entre 0 % et 20 % du budget total	71 %	67 %	75 %
Entre 20 % et 50 % du budget total	17 %	21 %	17 %
Entre 50 % et 75 % du budget total	5 %	6 %	3 %
Entre 75 % et 100 % du budget total	1 %	1 %	1 %

Source: Agence Bio, Baromètre 2012

Une étude récente sur la base des données recueillies par l'enquête NutriNet-Santé, sur un échantillon de 54 000 personnes, fait apparaître les disparités par revenu : parmi les hommes consommateurs réguliers de produits bio, 37 % ont un revenu supérieur à 2 700 euros mensuels (par unité de consommation) et seulement 11 % un revenu inférieur à 1 200 euros, les proportions étant à peu près les mêmes pour ce qui concerne les consommateurs occasionnels. Pour les femmes, 15 % des consommatrices régulières seulement gagnent moins de 1 200 euros, et 19,5 % des consommatrices occasionnelles. Inversement, dans le groupe de ceux qui ne consomment pas de produits bio parce qu'ils les jugent trop chers, les personnes ayant des revenus modestes sont davantage représentées<sup>32</sup>.

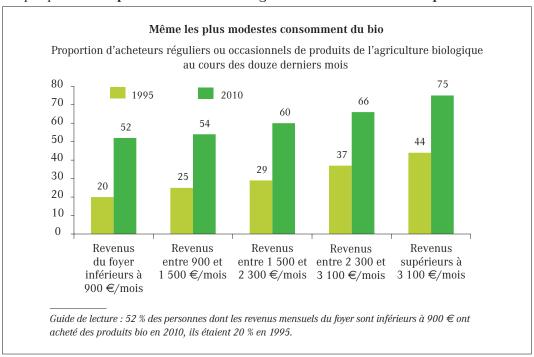
Toutefois, une relative « démocratisation » de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique semble à l'œuvre, selon le Crédoc<sup>33</sup> : plus de la moitié (52 %) des personnes disposant de moins de 900 euros par mois consomment aujourd'hui des produits bio, contre 20 % seulement en 1995 (Enquêtes « Conditions de vie et aspirations »). De plus, l'écart se réduit un peu : il était de 20 points entre les deux tranches extrêmes en 2010, contre 24 points en 1995 (graphique 14).

<sup>31.</sup> Agence Bio, Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - Édition 2012.

<sup>32.</sup> Kesse-Guyot E. et al., 2013, « Profiles of Organic Food Consumers in a Large Sample of French Adults: Results from the Nutrinet-Sante Cohort Study », Plos

<sup>33.</sup> CREDOC, « Environnement : des bonnes intentions aux bonnes pratiques », Consommation et modes de vie n° 242, août 2011.

Graphique 14 - Proportion d'acheteurs réguliers ou occasionnels de produits bio



Source : Crédoc - Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations »

La consommation de produits équitables reste également marquée socialement, ainsi que le montre une enquête BVA pour Max Havelaar<sup>34</sup> réalisée en 2012 : si 29 % des Français se déclarent être des acheteurs réguliers, cette proportion monte à 34 % chez les hauts revenus, alors qu'elle n'est que de 25 % pour les revenus modestes.

Le coût des produits sous labels est généralement le principal frein à l'achat : 48 % des Français citent cette raison pour les produits équitables (60 % parmi les « CSP – »), encore plus pour les produits biologiques (77 %, et jusqu'à 81 % pour les « CSP – »). D'après une enquête sur la perception des signes de qualité<sup>35</sup>, plus on augmente en revenu, plus on est prêt à payer un surcoût pour la présence d'un label de qualité. Les ménages à statut financier aisé achètent ainsi de plus grandes quantités de vins sous AOP (appellation d'origine protégée) que les ménages modestes<sup>36</sup>.

\* \*

Au-delà des types de produits consommés, les pratiques alimentaires englobent également les dimensions socioculturelles liées aux horaires et aux structures des repas, au fait de cuisiner, ainsi qu'à la commensalité (comment on mange, où, à quelle heure, avec qui, etc.). Là encore, les situations diffèrent de manière notable.

#### 2 - Les pratiques alimentaires

Les hommes ne se nourrissent pas d'aliments mais de plats, c'est-à-dire d'aliments combinés entre eux au sein de préparations culinaires. Généralement, ces plats sont associés à d'autres pour former des repas, et ces repas sont autant de moments de socialisation que de marquages identitaires.

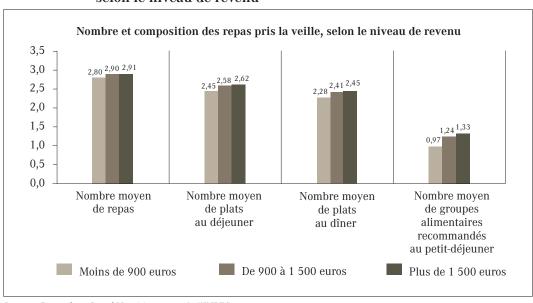
<sup>34.</sup> BVA pour Max Havelaar, Les Français et le commerce équitable, avril 2012.

<sup>35.</sup> Crédoc, 2007, Perception de la qualité et des signes officiels de qualité dans le secteur alimentaire.

<sup>36.</sup> FranceAgriMer, 2012, « Achats de vins tranquilles par les ménages français pour leur consommation à domicile, bilan 2011 », Les synthèses de FranceAgriMer n° 8.

#### 2.1 - Nombre et structure des repas

Le nombre de repas est plus faible pour les personnes ayant des revenus inférieurs à 900 euros que pour les personnes plus aisées, d'après le Baromètre INPES 2008. Il en va de même pour le nombre de plats composant le déjeuner ou le dîner (graphique 15).



Graphique 15 - Nombre et composition des repas pris la veille, selon le niveau de revenu

Source : Baromètre Santé Nutrition 2008 de l'INPES

Les individus ayant les revenus les plus élevés déclarent moins souvent dîner seuls et, à l'inverse, dînent plus fréquemment avec des personnes extérieures au foyer (amis, collègues, etc.). Ils se distinguent également par un usage moins fréquent de la télévision au cours du dîner.

Chez les plus jeunes (15-25 ans), les différences comportementales selon les catégories de revenus sont encore plus fortes, comme en témoigne une enquête Ipsos<sup>37</sup> : les jeunes appartenant à un foyer de strate « inférieure » (moins de 1 250 euros nets par mois) ont plus souvent l'habitude de manger devant la télévision ou leur ordinateur, de grignoter dans la journée, ou encore de sauter des repas (tableau 4).

<sup>37.</sup> Ipsos/Logiva pour Doing Good Doing Well, Enquête auprès de la population jeune : des habitudes de vie qui exposent au surpoids et à l'obésité, septembre 2012. http://www.ipsos.fr/sites/default/files/attachments/habitudes-alimentaires.pdf

Tableau 4 - Habitudes alimentaires des 15-25 ans selon le niveau de revenu

Question: Vous arrive	e-t-il de faire les	choses suivantes:			
Base : A tous	Au moi	ns une foi	s sur deux		
Habitudes alimentaires	CLASSE SUPÉRIEURE Plus de 3 000 € (revenu net mensuel foyer)	CLASSE MOYENNE SUP De 2 001 € à 3 000 € (revenu net mensuel foyer)	CLASSE MOYENNE INF De 1 251 € à 2 000 € (revenu net mensuel foyer)	CLASSE INFÉRIEURE Moins de 1 250 € (revenu net mensuel foyer)	Différentiel CLASSE SUPÉRIEURE, CLASSE INFÉRIEURE
De manger devant la télévision, votre ordinateur ou des jeux vidéo	53 %	57 %	57 %	67 %	+ 14 pts 1
De ne pas manger à heures fixes	51 %	49 %	52 %	62 %	+ 11 pts 1
De ne pas prendre de petit-déjeuner le matin	43 %	46 %	47 %	55 %	+ 12 pts
De manger seul	46 %	42 %	46 %	47 %	+ 1 pt 1
De contrôler votre besoin ou votre envie de manger parce que vous voulez contrôler votre poids		44 %	46 %	43 %	+ 12 pts 1
De profiter de votre repas pour téléphoner, envoyer des mails, des SMS	37 %	42 %	38 %	38 %	+ 1 pt 1
De manger ou grignoter toute la journée pour vous remonter le moral ou lorsque vous êtes stressé	25 %	36 %	35%	42 %	+ 17 pts
De sauter un repas	16 %	26 %	28 %	32 %	+ 16 pts 1
De contrôler votre besoin ou votre envie de manger parce que vous n'avez pas les moyens financiers	12 %	18 %	16 %	29 %	+ 17 pts 1

Source : Ipsos/Logiva pour Doing Good Doing Well, Enquête auprès de la population jeune : des habitudes de vie qui exposent au surpoids et à l'obésité, septembre 2012

#### 2.2 - Temps consacré aux repas et leurs horaires

Corollaire logique du point précédent, le temps passé à table varie selon le niveau de revenu et encore plus selon la PCS (tableau 5). Ainsi, les plus aisés passent en moyenne 7 minutes de plus à table par jour que les personnes faisant partie des 10 % de revenus les plus faibles. De même, les cadres consacrent 9 minutes de plus aux repas par jour que les ouvriers.

Tableau 5 - Temps moyen consacré aux repas (en minutes par jour), hors temps de préparation

Premier décile : moins de 680 euros	127
Dixième décile : 2 668 euros et plus	134
Ensemble	126

Ouvrier	127
Cadre et profession intellectuelle supérieure	136
Ensemble	126

Source : Insee - enquête Emploi du temps 2009-2010 (champs des personnes en études ou en emploi)

S'il subsiste encore une forte synchronisation des repas en France, par rapport aux pays anglo-saxons par exemple, les journées alimentaires des cadres supérieurs sont toutefois décalées par rapport à celles des ouvriers et des employés. Les cadres supérieurs sont en effet plus nombreux à prendre leur petit-déjeuner entre 8 et 9 heures, leur déjeuner se répartit plus largement sur la plage 12 à 14 heures (alors qu'il est centré sur le créneau horaire de 12 à 13 heures pour les ouvriers) et leur dîner est repoussé dans la soirée. Ils sont moins nombreux à dîner entre 19 et 20 heures et dînent plus volontiers à partir de 20 heures et jusqu'à 23 heures<sup>38</sup>.

<sup>38.</sup> Poulain J-P., Manger aujourd'hui: attitudes, normes et pratiques, Privat, 2001.

#### 2.3 - Temps consacré à la cuisine

En ce qui concerne la préparation des repas, la situation des cadres se rapproche cette fois de celle des ouvriers par opposition aux employés et aux agriculteurs, qui y consacrent plus de temps (tableau 6).

Tableau 6 - Temps consacré à la cuisine selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne

	Temps moyen par jour
Agriculteur exploitant, artisan, commerçant ou chef d'entreprise	56
Ouvrier	51
Cadre et profession intellectuelle supérieure	47
Profession intermédiaire	49
Employé	58
Ensemble	51

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010 (champs des personnes en études ou en emploi)

Il faut bien sûr mettre en regard le temps de travail de ces différentes catégories, les cadres y consacrant, pour une journée moyenne, une heure de plus que les employés.

Alors que cuisiner peut être une source d'économies, les personnes aux revenus modestes souhaitent plus souvent que les plus aisés y consacrer le moins de temps possible<sup>39</sup>. En effet, selon le Baromètre INPES, les ouvriers sont proportionnellement plus nombreux que les cadres à estimer que faire la cuisine est « une corvée » (29,6 % contre 22,6 %). De même, 31 % des personnes disposant de moins de 900 euros de revenus nets mensuels sont de cette opinion, contre 22 % de celles gagnant plus de 1 500 euros.

#### 2.4 - Repas pris à l'extérieur du foyer

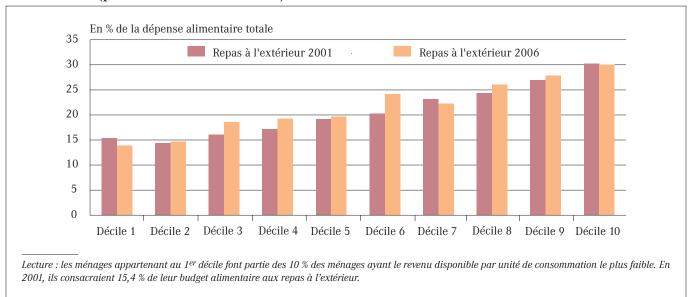
Les repas à l'extérieur représentent une part croissante du budget alimentaire des ménages. En la matière, d'après les données de l'Insee (enquêtes Budget de famille), les écarts entre riches et pauvres se sont accentués entre 2001 et 2006. Dans le dernier décile (celui des ménages les plus aisés), les repas à l'extérieur représentent environ 30 % du budget alimentaire total, une part deux fois plus élevée que celle des deux premiers déciles<sup>40</sup> (graphique 16).

Il en va de même, en moins accentué, entre les différentes PCS : la part de repas pris à l'extérieur est de 34 % chez les cadres et de 22 % chez les ouvriers.

<sup>39.</sup> Crédoc, « Le retour du plaisir de cuisiner », Consommation et modes de vie n° 217, décembre 2008.

<sup>40.</sup> NB : les ménages qui composent les déciles aux deux dates étudiées ne sont pas nécessairement les mêmes, de sorte que ces résultats ne retracent pas forcément des évolutions individuelles.

Graphique 16 - Parts budgétaires des repas à l'extérieur selon les déciles de revenu (par unité de consommation)



Champ: France métropolitaine.

Source : Caillavet F., Lecogne C., Nichèle V. « La consommation alimentaire : des inégalités persistantes mais qui se réduisent » in Insee, *Cinquante ans de consommation en France*, 2009. Données Insee Budget de famille 2001 et 2006

De plus, au sein de la restauration hors foyer, il faut distinguer les différents types de lieux : les plus aisés consacrent une part plus importante aux restaurants « classiques », tandis que les plus modestes dépensent surtout en cantines et restauration rapide.

#### 2.5 - Lieux d'achats

Si l'ensemble des ménages fréquentent majoritairement les grandes surfaces pour leur approvisionnement alimentaire, les comportements d'achat varient selon leur niveau de vie. Ainsi, en 2006, les 20 % des ménages ayant le niveau de vie le plus faible réalisaient près de 20 % de leurs dépenses d'alimentation en magasins *hard discount*. Cette part tombait à 5 % pour les 10 % les plus aisés. À l'inverse, ces derniers dépensaient davantage que la moyenne dans les commerces de détail (18 %) et les marchés (9 %), voire directement auprès des producteurs (tableau 7).

Tableau 7 - Part des dépenses alimentaires selon le lieu d'achat et le niveau de vie des ménages

Unité:%

	Grandes surfaces à dominante alimentaire	Hyper- marchés « classiques »	Super- marchés « classiques »	Maxi discount	Petites et moyennes surf. alimentation générale + surgelés	Commerces de détail alimentaire - magasins spécialisés	Marchés, producteurs	Catalogue, internet, téléphone	Autres
Décile de niveau de vie									
D1	67,4	23,4	26,2	17,8	7,4	13,2	8,3	0,4	3,3
D2	69,4	25,8	24,6	19,0	5,6	15,1	6,1	0,2	3,6
D3	71,9	27,2	28,9	15,8	5,1	13,2	6,3	0,2	3,3
D4	72,4	31,1	26,0	15,3	5,6	12,1	5,9	0,1	3,9
D5	74,4	31,1	29,0	14,3	4,5	11,2	5,5	0,3	4,1
D6	73,5	30,8	28,6	14,1	4,4	12,6	5,0	0,1	4,4
D7	73,6	35,1	26,9	11,6	3,7	12,3	6,0	0,3	4,1
D8	70,7	33,0	27,2	10,5	4,0	14,2	6,2	0,2	4,7
D9	69,6	34,7	26,0	8,9	4,5	14,4	6,6	0,2	4,7
D10	60,1	27,5	27,2	5,4	5,1	18,2	9,0	0,6	7,0

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2006

Le baromètre INPES confirme que les magasins de discount sont davantage fréquentés par des personnes aux revenus limités : 16,3 % des personnes ayant un revenu inférieur à 900 euros nets s'y sont rendues au moins une fois au cours des quinze jours précédant l'enquête, contre 8,2 % pour celles ayant un revenu supérieur à 1 500 euros.

Par ailleurs, dans le Baromètre de perception de l'alimentation du Crédoc, on observe que les plus aisés fréquentent davantage les marchés (76 % de personnes gagnant plus de 3 809 euros nets par mois en 2009, pour 60 % des Français en moyenne<sup>41</sup>).

Parmi les circuits nouveaux ou « alternatifs », les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), systèmes de production et de distribution qui mettent en lien direct des agriculteurs et des consommateurs, se sont développées ces dernières années. D'après l'enquête Ipsos pour l'Ademe sur les Français et les pratiques collaboratives<sup>42</sup>, les cadres, professions libérales et professions intermédiaires sont surreprésentés parmi leurs adhérents (tableau 8).

Tableau 8 - PCS des adhérents d'AMAP

Structure en %	Population totale	Adhérents AMAP
Agriculteur	1	0
Artisan, commerçant, chef d'entreprise de 10 salariés et plus	5	4
Cadres supérieurs et professions libérales	24	31
Professions intermédiaires	25	29
Employé	36	29
Ouvrier	10	7

Source: Ipsos/Ademe 2012

De même, les foyers ayant des revenus de plus de 3 000 euros nets par mois forment la plus grosse partie des personnes engagées dans ces dispositifs (tableau 9).

Tableau 9 - Revenus mensuels nets du foyer des adhérents d'AMAP

Structure en %	Population totale	Adhérents AMAP
Moins de 2 000 € par mois	29	26
De 2 000 € à 3 000 € par mois	26	26
Plus de 3 000 € par mois	34	43
Non réponse	8	4

Source : Ipsos/Ademe 2012

Enfin, l'achat par Internet commence à concerner les produits alimentaires (12 % des Français ont passé une commande à un supermarché en ligne ou un *drive* en 2012, 6 % ont commandé des produits alimentaires hors GMS). Or, les catégories aisées sont beaucoup plus nombreuses à acheter à distance en général (tous produits confondus) : en 2010, 91 % des cadres et professions libérales avaient fait ce type de commande au cours de l'année précédente, contre 64 % des ouvriers<sup>43</sup>.

\*

<sup>41.</sup> Crédoc/Ministère de l'agriculture et de la pêche, Baromètre alimentation 2009 http://alimentation.gouv.fr/IMG/pdf/baromalim09pres-2\_cle0d3a61.pdf

<sup>42.</sup> Ipsos/Ademe, Les Français et les pratiques collaboratives, 01/2013 http://ademe.typepad.fr/files/ademe-pratiques-collaboratives-08.02.13.pdf

<sup>43.</sup> Crédoc/FEVAD, Le profil des acheteurs à distance et en ligne, éditions 2010 et 2012.

Moins de temps consacré aux repas, moins de repas à l'extérieur, plus d'achat en *hard discount* : ces caractéristiques des personnes ayant de faibles revenus et/ou appartenant à des PCS inférieures sont sans doute davantage le résultat de contraintes budgétaires que de préférences individuelles. Mais les différences de pratiques reflètent aussi les valeurs et représentations associées à l'alimentation par chaque groupe social, qui sont encore fort contrastées.

#### 3 - Les représentations et les normes associées à l'alimentation

#### 3.1 - Alimentation et systèmes de valeurs

Se nourrir ne revêt pas le même sens pour tous. En particulier, on observe une certaine polarisation sociale dans les représentations de l'alimentation, qui est « avant tout une nécessité » pour une majorité d'ouvriers et de personnes disposant de moins de 1 000 euros nets par mois, alors qu'elle est « avant tout un plaisir » pour une majorité de cadres (Baromètre alimentation 2011 du Crédoc).

Ces représentations divergent également sur ce que signifie « bien nourrir son enfant » : si, pour les catégories aisées, cela revient à lui proposer des produits jugés sains, en revanche, pour les catégories modestes, l'important est d'offrir une abondance d'aliments nourrissants<sup>44</sup> pour conjurer la « peur de manquer », d'après un travail sur les styles de vie, les goûts et leur diffusion, mené au sein du laboratoire Alimentation et Sciences sociales (ALISS-INRA).

#### 3.2 - Les normes de corpulence

Malgré l'influence de la publicité ou du discours médical, les normes de corpulence ne sont pas universelles. Si la minceur constitue aujourd'hui la norme dominante, ce souci de contrôle du poids n'est pas également partagé par tous les groupes sociaux : l'intérêt porté à la minceur croît avec la position sociale. Ainsi, les femmes cadres et membres des professions intermédiaires, qui sont dotées d'une corpulence inférieure à celle des catégories populaires, ont également une vision plus exigeante de la corpulence à atteindre, se pèsent et pratiquent une activité sportive plus régulièrement<sup>45</sup>.

À l'inverse, en milieu modeste, beaucoup de femmes en surpoids ou obèses perçoivent clairement leur distance par rapport à la norme dominante de la minceur, mais, dans le même temps, elles se trouvent dans une situation de normalité par rapport à leur groupe d'appartenance. Elles peuvent même revendiquer leur « différence », comme en témoigne leur attitude face aux recommandations nutritionnelles.

#### 3.3 - Perception des recommandations nutritionnelles

La façon de recevoir les messages nutritionnels est de nouveau révélatrice de l'appartenance à une catégorie sociale. De l'étude menée par Faustine Régnier et Ana Masullo ressort une claire différence entre catégories aisées et modestes : alors que les premières, soumises à une pression normative, intègrent les impératifs diététiques et en font une nécessité, les secondes revendiquent une liberté de consommer sans contraintes (voir encadré 2).

<sup>44.</sup> Régnier F., Masullo A., « Obésité, goûts et consommation. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale », *Revue française de sociologie*, 2009, pp. 747-773. http://www.cairn.info/revue-française-de-sociologie-2009-4-page-747.htm

<sup>45.</sup> Régnier F., Lhuissier A., Gojard S., Sociologie de l'alimentation, La Découverte, 2006.

#### Encadré 2 : Quatre formes de réception des normes d'alimentation

À partir d'un corpus de 85 entretiens semi-directifs, une enquête a été menée sur les formes d'acceptation ou de rejet des normes d'alimentation et de corpulence. Les entretiens ont été soumis à une analyse textuelle à l'aide du logiciel Hyperbase. Une analyse factorielle (analyse en composantes principales) et deux classifications ascendantes hiérarchiques (l'une pour classer les mots, l'autre pour classer les individus) ont été réalisées. Cette analyse fait apparaître quatre groupes qui diffèrent dans la réception des normes prescriptives en matière d'alimentation :

- les femmes des catégories aisées (cadres, membres des professions intellectuelles supérieures, ainsi que la majorité des membres des professions intermédiaires de l'enquête), témoignent d'une attention aux normes prescriptives en matière d'alimentation et de contrôle du poids, de leur bonne compréhension et d'une mise en pratique aisée.
- les femmes du deuxième groupe font partie des **catégories sociales intermédiaires (employées ou inactives)**. Ces femmes se montrent généralement attentives à l'alimentation, prêtes à y accorder du temps et se montrent très réceptives aux prescriptions. Elles discriminent les aliments en « bons » (fruits & légumes) ou « mauvais » (sodas & chips). Elles accordent aux normes nutritionnelles une valeur positive, mais de façon presque coupable, elles avouent ne pas toujours s'y conformer dans la pratique.
- dans le troisième groupe, les femmes de **catégories modestes et populaires (ouvrières, inactives mariées à un ouvrier, chômeuses)** font partie d'un foyer aux ressources financières fragiles. Par le biais des médias, des services médicaux ou sociaux, elles connaissent les recommandations nutritionnelles, mais se tiennent à distance à leur égard. Se sentant coupables de ne pouvoir les suivre, les femmes de ce groupe éprouvent une certaine méfiance vis-à-vis de ces prescriptions qu'elles vivent comme des injonctions extérieures.
- enfin, le quatrième groupe, où sont les personnes **les plus précaires** (femmes au chômage ou inactives mais en situation plus précaire que le groupe précédent), ne fait pas des normes nutritionnelles ses préoccupations premières. Issues de milieux défavorisés, ces femmes sont centrées sur l'approvisionnement et la préparation des repas, avec le souci de nourrir quotidiennement leurs enfants.

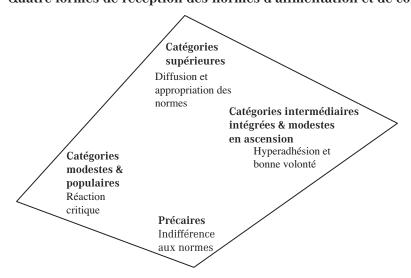


Figure 1 - Quatre formes de réception des normes d'alimentation et de corpulence

Source : Faustine Regnier, Ana Masullo, « Obésité, goûts et consommation. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale », *Revue française de sociologie*, 2009, p. 747-773.

#### Conclusion

Même si une certaine convergence est à l'œuvre, sur le long terme, concernant la part de budget consacrée à l'alimentation, le choix des produits, et plus encore les pratiques alimentaires et les normes et valeurs attachées à l'acte de manger restent, d'après les différentes enquêtes disponibles, marqués par l'appartenance à une catégorie sociale ou par le niveau de revenu.

Une partie des études mobilisées dans ce document est toutefois antérieure à la crise de 2008-2009. Il n'a donc pas été possible d'évaluer, à ce stade, si la crise économique de ces dernières années a pu avoir un impact sur l'évolution de ces disparités sociales. La disponibilité prochaine des données détaillées de l'enquête Budget de ménages 2011 de l'Insee devrait permettre de combler cette lacune.

De même, il serait intéressant de mieux mesurer l'élargissement de la base sociale des consommateurs de produits biologiques ou équitables, ou encore des végétariens. La nouvelle édition du *Baromètre de la perception de l'alimentation*, du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, devrait permettre d'assurer ce suivi, avec des questions portant sur les consentements à payer plus cher pour un label bio, les abonnements à des paniers, ou encore sur les régimes alimentaires suivis.